



## Licenciement économique & congés payés

Par **ROUDOUDOU**, le **29/01/2008** à **15:47**

Bonjour  
Nous allons malheureusement devoir nous séparer d'un de nos salariés dans le cadre d'un licenciement économique. Ce salarié souhaite prendre des congés payés pendant son préavis. L'entreprise ne souhaite pas prolonger le préavis du salarié. L'entreprise peut-elle refuser au salarié de prendre ses Cp ou peut-elle l'autoriser à les prendre à condition que cela ne prolonge pas le préavis ?  
Merci de votre aide